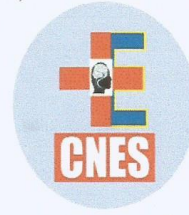


Annexe III : Considérations éthiques

Voici ci-dessous la lettre d'autorisation obtenue du Comité National d'Ethique de la Santé de la République Démocratique du Congo, afin de mener les enquêtes sur terrain dans le Territoire administratif de Lomela.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
 COMITE NATIONAL D'ETHIQUE DE LA SANTE – CNES –



Arrêté Ministériel n°1250/CAB/MIN/S/ZKM/043/MC/2006 du 18 Décembre 2006

N° d'enregistrement au U.S. Department of Health and Human Services (HHS) : IORG0008558/ IRB

N° d'enregistrement au Federalwide Assurance (FWA) : 00026293

Avis du Comité National d'Ethique de la Santé n°72/CNES/BN/PMMF/2018 du 25/06/2018

Kinshasa, le 25 Juin 2018

**Au Docteur Marie-Louise KITOTO OHANDJO
 ONOLOKE
 Investigatrice Principale**

Concerné : Avis éthique sur le protocole d'étude intitulé :

**« LA PRECOCITE DES GROSSESSES EN MILIEU RURAL
 Cas des adolescentes du territoire de Lomela
 (République Démocratique du Congo) »**

Madame l'Investigatrice Principale,

Le Comité National d'Ethique de la Santé du Ministère de la Santé de la République Démocratique du Congo a bien reçu votre protocole de recherche dont l'intitulé est repris en marge et vous en remercie.

Après l'examen dudit protocole d'étude selon les Lignes Directrices nationales d'Ethique de la Recherche impliquant des êtres humains du Ministère de la santé de notre pays et conformément à la décision du CNES n° 001/CNES/SR/03/2015 du 13 Mars 2015 exigeant aux chercheurs œuvrant dans le secteur de la santé de soumettre leurs études à l'évaluation éthique, le Comité National d'Ethique de la Santé a donné son approbation à cette étude.

Il autorise son déroulement dans les zones de santé du territoire de Lomela, Province du Sankuru en RDCongo pour la période allant du 02 Juillet 2018 au 01 Juillet 2019.

Veillez agréer, Madame l'Investigatrice Principale, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Professeur Félicien MUNDAY MULOPO
 Président du Comité National d'Ethique de la Santé
 République Démocratique du Congo